



Congrès des Maires de Haute-Savoie 19/11/2016

Discours de Monsieur Nicolas RUBIN, Président de l'Adm74, devant Monsieur le Président du Sénat, Gérard LARCHER

Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues à nouveau,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous souhaiter la bienvenue et vous remercier très sincèrement, au nom des membres du Bureau et du Comité de l'Association des Maires de Haute-Savoie et de l'ensemble des membres présents, d'avoir accepté de venir à la rencontre des élus haut-savoyards. C'est un très grand honneur que vous nous faites aujourd'hui.

Vous avez répondu à notre invitation sans retenue, je sais avec le soutien de votre ami de longue date qui a occupé un autre siège surplombant une autre assemblée, je veux saluer le Président Bernard ACCOYER.

Bonjour et bienvenue également Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Guillaume DOUHERET qui a accompagné votre trajet et qui assure l'intérim suite à départ de Monsieur le Préfet, Georges-François LECLERC, en route vers le Sud, pour prendre dès lundi la tête de la Préfecture des Alpes Maritimes.

A nouveau, et en votre présence, je lui adresse toutes mes félicitations pour cette nouvelle affectation, après un peu plus de quatre années passées en Haute-Savoie. Il quitte un département habité par de fortes têtes, les Alpes maritimes lui réserveront sans doute les mêmes catégories ! J'ai déjà prévenu nos collègues que lorsque le Préfet LECLERC empoigne ses revers de veste et incline la tête, c'est que la météo est sur le point de changer !

Nous souhaitons par la même occasion la bienvenue à Monsieur le Préfet Pierre LAMBERT qui prendra ses fonctions dès lundi et qui par conséquent bénéficiera aussi du caractère des haut-savoyards, rudes mais amoureux de leur territoire et toujours sincères et véritables.

Monsieur le Président,

Notre association départementale compte parmi ses adhérents les 290 communes de Haute-Savoie. Notre association est aussi celle des conseillers départementaux et des établissements publics de coopération intercommunale, qui peuvent bénéficier de l'ensemble des services que nous leur proposons et de l'aide que notre structure se doit d'apporter aux élus dans l'exercice de leurs fonctions.

Et nous savons, Monsieur le Président, tout le soutien dont ont besoin les élus locaux, face à une fonction sans cesse plus exigeante et dans un contexte où les réformes sont nombreuses et de taille, pour ce mandat plein de changement, d'incertitudes et de doutes pour les élus locaux.

Avant d'évoquer quelques-uns des changements qui nous préoccupent, permettez-moi de vous dire quelques mots de l'association des Maires de Haute-Savoie.

Notre association est au quotidien aux côtés des communes et intercommunalités du département. En lien étroit avec l'Association des Maires de France, notre rôle est avant tout de défendre les intérêts de nos collectivités sur le plan national, sur de nombreux dossiers qui les impactent.

Et je l'ai déjà souligné ce matin dans mon mot d'ouverture du Congrès, nous savons le rôle essentiel que joue notre association nationale pour porter la voix des élus locaux et rappeler à ceux qui nous gouvernent toute la diversité et toutes les potentialités de nos territoires, mais aussi toute l'importance que jouent nos communes pour répondre aux attentes et besoins des citoyens dans leur vie quotidienne.

Vous l'avez dit lors de votre séquence solennelle à l'occasion du 99ème Congrès des Maires de France, « la commune constitue pour les français une petite république dans la grande ». Cette commune vers laquelle se tournent nos concitoyens, comme premier et parfois dernier recours, la première des institutions à recueillir la confiance des français !

Dans un contexte où les évolutions législatives et réglementaires n'ont jamais été aussi nombreuses, notre association départementale œuvre également pour informer et former les élus locaux, sans cesse sollicités sur des sujets très diversifiés. Comme l'a indiqué notre secrétaire général ce matin, dans son rapport d'activités, notre programme est dense et ce sont près de 450 élus qui ont déjà suivi nos formations depuis le début de l'année 2016.

Notre programme de formation évolue au fil des réformes qui touchent les collectivités, même s'il reste encore difficile de suivre le rythme ! Moins de normes, moins de textes, moins de réformes : voilà ce que les élus locaux attendent pour pouvoir mener à bien leurs missions. A ce rythme, on va finir par user et dégoûter l'élu, fragiliser l'initiative, quitter la réalité...

Encore une fois, je sais que ce sujet vous tient à cœur et il faut reconnaître tout le travail engagé par le Sénat sur le terrain de la simplification réglementaire et de la réduction des normes. Mais vu de nos territoires, beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour faciliter l'exercice de nos fonctions.

L'Association des Maires de Haute-Savoie est aussi présente auprès des collectivités du département pour leur offrir des services d'assistance, sur le plan juridique mais également sur le plan informatique.

Au-delà des missions traditionnelles des associations de maires, notre association départementale s'est en effet très tôt investie dans la gestion des logiciels métier des collectivités et près de 250 communes et un peu plus de 50 communautés de communes et syndicats nous font désormais confiance sur ce volet-là.

Face à la réduction continue des ressources des collectivités locales, que nous ne cessons d'ailleurs de dénoncer, le service mutualisé proposé par notre association présente tout son sens.

En dehors des aspects purement budgétaires, le service informatique de l'association des maires de Haute-Savoie s'avère particulièrement utile à ses adhérents car dans ce domaine également, les choses évoluent très vite.

Les exigences nouvelles imposées aux collectivités en matière de dématérialisation, pour ne citer que cet exemple, nécessitent un accompagnement des élus, mais aussi du personnel des collectivités territoriales. C'est cet accompagnement que notre association est en mesure de proposer, bien souvent en lien étroit avec nos partenaires privés mais aussi avec les services de l'Etat avec qui nous travaillons régulièrement et dont nous sommes devenus l'un des interlocuteurs essentiels.

Dans un tout autre registre, je n'oublierai pas d'évoquer le rôle joué par l'Association des Maires de Haute-Savoie sur le terrain des gens du voyage, grâce au Régulateur qu'elle emploie quelques mois par an, tout au long de la période d'accueil des grands passages.

J'en profite pour remercier une nouvelle fois mon collègue Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental de Haute-Savoie, qui apporte son soutien précieux au financement de ce poste et ce, depuis sa création il y a quatre ans déjà.

Le Régulateur des gens du voyage, engagé chaque année depuis 2013 par notre association, est l'interlocuteur privilégié des maires et des collectivités territoriales afin de trouver des solutions pour les grands passages en période estivale dans le département.

Pendant toute la saison d'accueil, en lien avec les services de la Préfecture et de la Gendarmerie, il accompagne les maires, les conseille et les soutient dans les situations tendues, notamment lors de stationnements illicites.

Comme l'on déjà fait de nombreux maires, je tiens à saluer le travail important effectué par le Régulateur, qui a su éviter à bien des reprises, par son action, les débordements et les violences susceptibles de découler des stationnements illicites !

Malheureusement, l'action du Régulateur ne suffit pas et les difficultés auxquelles les élus locaux sont confrontés, suite à l'arrivée de gens du voyage sur leur territoire, ne cessent de croître et de s'aggraver.

Les occupations de terrains non autorisées se multiplient, avec les troubles à l'ordre public qui en découlent et qui exaspèrent chaque jour un peu plus nos concitoyens.

Les élus demandent haut et fort à ce que des solutions concrètes soient trouvées pour régler ces situations et mettre un terme définitivement aux présences non autorisées qui provoquent l'incompréhension et la colère de nos populations.

En quoi la qualité de gens du voyage permet-elle de se soustraire aux règles républicaines élémentaires ? La loi n'est-elle pas la même pour tous ? Si l'arsenal législatif n'est pas complet, alors, enrichissons-le !

Le statut quo n'est pas satisfaisant et nous sommes convaincus que des solutions concrètes peuvent être trouvées pour régler un certain nombre de situations intolérables que les élus et les habitants de nos communes ne peuvent plus supporter.

Nous avons écrit à plusieurs reprises, sans succès, au plus haut niveau, pour dénoncer ces situations et nous comptons désormais sur vous, Monsieur le Président, pour porter notre message et relayer sur le plan national le ras le bol des élus haut-savoyards.

Quand certains groupes s'installent sans accord, viennent déféquer sur nos pelouses, dégrader des biens publics et bénéficier d'une tranquillité de résidence, les élus hauts savoyards disent STOP avant que des conflits majeurs n'interviennent par des règlements de comptes qui prendraient le dessus sur une justice absente par défaut de moyens d'action.

Nos agriculteurs sont aussi exaspérés.

Nos forces de police et de gendarmerie sont utiles ailleurs, elles perdent du temps et de l'énergie pour ces situations. Je les salue à nouveau au passage.

Les actions d'évacuation du Préfet ont été souvent, et à chaque fois qu'il était légal de le faire, bien accueillies.

Les élus, la justice, l'Etat sur ce dossier doivent être solidaires et former un mur face à ces agissements d'un autre âge, sans toutefois généraliser puisque certains groupes se comportent bien.

Même si j'ai déjà un peu débordé, voilà ce que je voulais vous dire, Monsieur le Président, à propos du rôle joué par notre association, qui, vous l'avez compris, est présente sur de nombreux sujets qui intéressent et préoccupent les collectivités locales.

Et ces deux dernières années ne nous ont pas laissé beaucoup de répit. En dehors de la question des gens du voyage, que je viens d'évoquer, notre association s'est emparée de plusieurs dossiers qui ont jalonné l'actualité de ces derniers mois et qui, pour certains d'entre eux, sont encore au centre de notre attention.

Notre vice-président a évoqué ce matin la nouvelle carte intercommunale de la Haute-Savoie, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Conformément au schéma départemental de coopération intercommunale, nous passerons dans quelques semaines de 29 à 21 intercommunalités, dont 3 communautés d'agglomération.

Dans la construction de ce processus de restructuration des intercommunalités haut-savoyardes, notre association n'a cessé de clamer la nécessité d'écouter la voix des élus et de respecter les choix qu'ils avaient effectués pour leurs territoires.

Le conseil constitutionnel a d'ailleurs récemment réaffirmé l'importance de tenir cette ligne de conduite, à l'occasion d'une question prioritaire de constitutionnalité posée par deux communes nouvelles, l'une située en Isère et l'autre située en Haute-Savoie, Talloires-Montmin, pour ne pas la citer.

Dans le cadre du choix de rattachement d'une commune nouvelle fusionnant des communes appartenant à des EPCI différents, le conseil constitutionnel a en effet jugé anormal que la loi ne permette ni la consultation de l'EPCI d'accueil, ni de celui que la commune nouvelle quitte, ni des conseils municipaux des communes concernées. Aux yeux des sages, c'est le principe même de libre administration des collectivités qui s'en voyait remis en cause.

Cette décision va dans le sens du respect de la volonté des territoires. Faisons confiance aux élus et laissons-leur la liberté de poursuivre le travail déjà engagé ensemble. Les élus ont besoin de confiance et la défiance est souvent source de conflits.

Il convient désormais d'examiner avec attention la suite qu'il sera donné à ce dossier, compte-tenu notamment de la proposition de loi visant à faciliter la recomposition intercommunale, adoptée il y a quelques jours au Sénat, et dont vous nous direz probablement quelques mots tout à l'heure.

Au rang de l'actualité législative, je n'oublierai pas d'évoquer le projet de loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, qui nous tient particulièrement à cœur dans ce département.

Nous suivons avec attention le processus législatif et nous comptons sur nos parlementaires, qui s'investissent au quotidien pour la défense de nos territoires montagnards, pour faire en sorte que ce texte remplisse pleinement ses objectifs et permette à la montagne de conserver ses spécificités, sa dynamique de développement.

Nos députés se sont particulièrement investis sur ces questions, la montagne toute ensemble parlait à cet instant d'une même voix ! Ça fait du bien...

Je veux aussi féliciter notre collègue sénateur Cyril PELLEVAL, nommé le 26 octobre dernier rapporteur au fond du projet de loi de montagne acte II. Ce dernier engagera une consultation des élus haut-savoyards sur les enjeux de ce projet de loi, par le biais d'une rencontre très prochaine. Nous saluons d'ores et déjà cette initiative et sachez, Monsieur le Sénateur, Cher Cyril, que tu peux compter sur le soutien de l'Association des Maires dans cette démarche. J'invite d'ailleurs les élus à se rapprocher de toi sur ce sujet.

Dans un tout autre domaine, et parmi quelques-uns des sujets qui nous préoccupent, nous sommes intervenus récemment auprès de Monsieur le Préfet de Région à propos des délais de délivrance des passeports.

Le manque de traçabilité et de suivi du parcours des titres d'identité ne permettent pas aujourd'hui aux collectivités d'accomplir sereinement leurs missions auprès des usagers.

Nous pensons en particulier au personnel communal, qui a les plus grandes difficultés à renseigner les demandeurs. Les incidents se multiplient en conséquence et l'image de nos administrations s'en trouve nécessairement affectée. Encore une fois, la commune est au front.

Nous craignons maintenant que l'évolution envisagée au niveau de l'instruction des cartes d'identité, dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération », suive le même chemin, ce que de nombreux élus dénoncent aujourd'hui.

Il est en effet prévu que la charge du recueil des demandes de titre, avant transmission à la plateforme d'instruction et de production, sera concentrée à partir de 2017 sur un nombre limité de communes du département. De nombreuses communes vont par conséquent se voir dessaisies de cet important service rendu à la population, auquel les maires restent encore fortement attachés.

A nouveau, il s'agit d'une remise en cause d'un service de proximité assuré à tous les concitoyens, fragilisant ainsi encore un peu plus l'institution communale.

Sur ce terrain, nous restons donc vigilants et notre association nationale est en contact direct et régulier avec le ministère de l'intérieur afin de veiller à ce que la mise en œuvre de cette réforme puisse se faire dans les meilleures conditions qui soient, en particulier pour les communes équipées de dispositifs de recueil qui vont devoir assumer une charge supplémentaire de travail.

Nous travaillons également avec la préfecture sur ce sujet où je tiens à saluer la qualité de nos échanges.

Voilà, Monsieur le Président, quelques-uns des sujets de préoccupation de nos communes, même s'il me faudrait encore plusieurs heures pour me faire le porte-parole de toutes les attentes et de toutes les inquiétudes des élus de terrain que nous sommes.

Je n'ai pas abordé les questions financières ou encore celles relatives aux nouveaux transferts de compétences, qui ont déjà fait l'objet ce matin d'un certain nombre de développements.

Mais je ne voudrais pas finir sur une note trop pessimiste, ce n'est pas mon style, Car nous restons fidèles à notre poste, convaincus de notre rôle auprès de nos concitoyens. Nous croyons en l'avenir de nos communes, de nos communes nouvelles, en l'avenir de nos territoires et en l'avenir de notre pays.

Le nombre d'élus présents aujourd'hui pour notre grand rassemblement annuel témoigne de notre engagement et je vous remercie une nouvelle fois, Monsieur le Président, de partager ce moment incontournable de la vie politique haut-savoyarde.

Vous avez dit avec la force de conviction et l'expression toujours très persuasive de vos interventions, que les élus locaux étaient « à portée d'engueulade, et que c'est à partir de cette portée d'engueulade que vous connaissez bien, que vous êtes en fait la vraie proximité ».

La formule méritait d'être rappelée aujourd'hui, en martelant que les élus locaux qui ont eu la confiance de leur populations, aimeraient pouvoir assumer leurs missions avec confiance et respect, ils ne demandent que cela, en évitant de leur créer des difficultés quotidiennes !

Monsieur le Président, partageons ensemble une devise d'excellence, Vive la commune, vive la Haute-Savoie, vive la République, et vive la France !